



**États financiers consolidés intermédiaires
résumés non audités
Deuxième trimestre 2016**

(Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas été examinés par les auditeurs indépendants de la Société.

FORAGE ORBIT GARANT INC.
États consolidés du résultat
et du résultat global intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs à la perte par action)

(non audités)

	Notes	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
		\$	\$	\$	\$
Produits tirés de contrats	15	21 704	16 754	45 989	37 462
Coût des produits tirés de contrats	5	20 464	17 164	41 413	35 903
Marge (perte) brute		1 240	(410)	4 576	1 559
Charges					
Frais généraux et administratifs	5	3 518	2 941	6 636	5 631
Autres charges (autres produits)	5	(47)	113	(28)	(20)
Charges financières	5	114	113	220	272
		3 585	3 167	6 828	5 883
Perte avant impôt sur le résultat		(2 345)	(3 577)	(2 252)	(4 324)
Impôt sur le résultat recouvrable	11				
Exigible		(82)	(513)	(169)	(339)
Différé		(423)	(274)	(34)	(599)
		(505)	(787)	(203)	(938)
Perte nette et résultat global attribuables aux actionnaires		(1 840)	(2 790)	(2 049)	(3 386)
Perte par action attribuable aux actionnaires	10				
De base		(0,05)	(0,08)	(0,06)	(0,10)
Diluée		(0,05)	(0,08)	(0,06)	(0,10)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires résumés

Pour les périodes de six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2015				Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
	(note 10)	(note 10)		
Solde au 1^{er} juillet 2015	54 411	1 458	21 750	77 619
Émission d'actions relative à l'acquisition d'une entreprise (note 2)	1 277	-	-	1 277
Perte nette et résultat global	-	-	(2 049)	(2 049)
Rémunération fondée sur des actions	-	92	-	92
Solde au 31 décembre 2015	55 688	1 550	19 701	76 939

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2014				Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
	(note 10)	(note 10)		
Solde au 1^{er} juillet 2014	54 411	5 133	25 025	84 569
Perte nette et résultat global	-	-	(3 386)	(3 386)
Rémunération fondée sur des actions	-	273	-	273
Solde au 31 décembre 2014	54 411	5 406	21 639	81 456

FORAGE ORBIT GARANT INC.
Bilans consolidés intermédiaires résumés

Au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2015

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	Notes	31 décembre 2015	30 juin 2015
ACTIF		\$	\$
Actifs courants			
Encaisse		642	396
Débiteurs	14	19 280	18 890
Stocks		38 974	33 878
Impôt sur le résultat à recouvrer		1 230	1 244
Charges payées d'avance		1 974	1 412
		62 100	55 820
Actifs non courants			
Placements	6	404	424
Immobilisations corporelles	7	40 765	39 705
Immobilisations incorporelles		291	583
Actifs d'impôt différé		175	833
Total de l'actif		103 735	97 365
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		16 935	12 298
Tranche à court terme des contrats de location-financement	8	1 136	-
		18 071	12 298
Passifs non courants			
Dette à long terme et contrats de location-financement	8	8 725	7 448
		26 796	19 746
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	10	55 688	54 411
Réserve – Instruments de capitaux propres	10	1 550	1 458
Résultats non distribués		19 701	21 750
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		76 939	77 619
Total du passif et des capitaux propres		103 735	97 365

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Éric Alexandre, administrateur

 Jean-Yves Laliberté, administrateur

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

		31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	Notes	(3 mois)	(3 mois)	(6 mois)	(6 mois)
		\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Perte avant impôt sur le résultat		(2 345)	(3 577)	(2 252)	(4 324)
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Amortissement des immobilisations corporelles	5	2 366	2 494	4 654	5 045
Amortissement des immobilisations incorporelles	5	146	146	292	292
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	7	(7)	14	(24)	(6)
Gain sur cession de placements	6	-	-	(3)	-
Rémunération fondée sur des actions	10	39	117	92	273
Charges financières, excluant la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles		114	111	220	268
Renversement de contreparties conditionnelles	14	-	(150)	-	(150)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	14	-	2	-	4
		313	(843)	2 979	1 402
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation					
	12	201	2 060	141	2 064
Impôt sur le résultat recouvré		902	1 829	842	1 744
Charges financières payées		(113)	(287)	(204)	(439)
		1 303	2 759	3 758	4 771
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisition d'une entreprise	2	(577)	-	(577)	-
Acquisition de placements	6	-	(65)	-	(135)
Produit de la cession de placements	6	-	-	23	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(2 257)	(1 041)	(3 206)	(1 558)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7	69	116	86	243
		(2 765)	(990)	(3 674)	(1 450)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Produit de la dette à long terme		16 656	12 650	31 879	24 050
Remboursement sur la dette à long terme		(14 621)	(14 850)	(31 715)	(27 615)
		2 035	(2 200)	164	(3 565)
Effet des variations des taux de change		(6)	(1)	(2)	(5)
Augmentation (diminution) de l'encaisse		567	(432)	246	(249)
Encaisse au début de la période		75	518	396	335
Encaisse à la fin de la période		642	86	642	86

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses principales filiales sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Lantech Drilling Services Inc.	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Cygnus-Orbit Drilling SpA	100 %
Captagua Ingeniería S.A. (depuis le 30 décembre 2015)	100 %

2. ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE

Acquisition de Captagua Ingeniería S.A. :

Le 30 décembre 2015, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Captagua Ingeniería S.A., qui offre des services spécialisés de forage et une présence au Chili, une juridiction minière importante. Cette acquisition renforcera la plate-forme de croissance future au Chili et en Amérique du Sud. Captagua Ingeniería S.A. possède une équipe de direction expérimentée, un personnel hautement qualifié et une solide réputation sur le marché chilien. L'acquisition a été réalisée pour une contrepartie nette totale de 1 936 \$ par l'émission de 1 824 900 actions ordinaires de la Société évaluées à une valeur de 0,70 \$ par action à la date d'acquisition et un ajustement d'un montant approximatif de 659 \$ à être payé lorsque la société acquise aura reçu un remboursement d'impôt. Le montant total des actifs acquis est de 7 906 \$ approximativement et le montant des passifs assumés est de 5 970 \$ approximativement. La direction espère finaliser la répartition du prix d'achat au plus tard à la fin de l'année financière se terminant le 30 juin 2016.

Les résultats opérationnels de Captagua Ingeniería S.A. sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à compter du 30 décembre 2015.

3. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

3. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 6 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2015. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 décembre 2015.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles et des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2015.

La publication de ces états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 10 février 2016.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

4. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Les normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

IFRS 15 précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et impose aux entités qu'elles fournissent des informations plus adéquates et plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers. La norme annule et remplace IAS 18, Produits des activités ordinaires, IAS 11, Contrats de construction, et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'adoption de cette norme est obligatoire pour toutes les entités présentant leur information financière conformément aux IFRS et elle s'applique à la quasi-totalité des contrats conclus avec des clients, les principales exceptions étant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. IFRS 15 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son application anticipée est permise.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

4. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ (suite)

IAS 16 – Immobilisations corporelles

IAS 16 interdit aux entités d'utiliser la méthode fondée sur les produits pour l'amortissement des immobilisations corporelles. Les modifications à IAS 16 sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et son application anticipée est permise.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

IAS 38 introduit une présomption réfutable selon laquelle les produits ne constituent pas une base appropriée pour l'amortissement d'une immobilisation incorporelle, à l'exception de deux cas limités. Les modifications à IAS 38 sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et son application anticipée est permise.

IFRS 10 – États financiers consolidés, et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

La modification intitulée « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise » spécifie le traitement à adopter lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui constituent une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui contient une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci; le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en entier. Lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui ne constituent pas une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui ne contient pas une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise, le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou cette coentreprise, c'est-à-dire que la quote-part de l'entité dans le gain ou la perte est éliminée. Les modifications à IFRS 10 sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et son application anticipée est permise.

IAS 1 – Présentation des états financiers

La modification intitulée « Initiative concernant les informations à fournir » comprend plusieurs modifications à portée limitée visant à améliorer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir incluses dans les normes actuelles. Les modifications à IAS 1 sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et son application anticipée est permise.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

La modification intitulée « Initiative concernant les informations à fournir - Rapprochement des passifs issus des activités de financement » comprend des modifications qui devraient fournir aux investisseurs des informations améliorées relativement à la dette et aux mouvements de la dette de l'entité durant la période couverte par l'information financière présentée ainsi que sur ces liquidités. Les modifications à IAS 7 sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017 sans retraitement obligatoire de l'information comparative lors de la première application, et leur application anticipée est permise.

IAS 12 – Impôts sur le résultat

La modification intitulée « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes » comprend des modifications qui fournissent des directives qui clarifient comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications à IAS 12 sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, et leur application anticipée est permise.

IFRS 16 – Contrats de location

IFRS 16 spécifie la nouvelle méthode proposée pour la comptabilisation des contrats de location qui oblige un preneur à comptabiliser les actifs et les passifs au titre des droits et des obligations créés par un contrat de location. IFRS 16 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, et son application anticipée est permise si IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, est appliquée.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

4. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ (suite)

Les modifications aux normes suivantes ont été publiées par l'IASB. Elles sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016, et leur application anticipée est permise :

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012–2014), qui comprennent notamment les modifications suivantes :

Les modifications à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, ajoutent des directives précises qui s'appliquent lorsqu'une entité reclasse un actif (ou un groupe destiné à être cédé) de la catégorie « détenu en vue de la vente » à la catégorie « détenu en vue d'une distribution aux propriétaires » (ou vice versa), ou lorsqu'une entité cesse de comptabiliser des actifs comme détenus en vue d'une distribution.

Les modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, contiennent des indications supplémentaires visant à préciser si un mandat de gestion constitue un « lien conservé » avec un actif transféré aux fins des informations à fournir sur les actifs transférés, et des indications à savoir si les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers devaient, ou non, être étendues aux états financiers.

Les modifications à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, précisent les obligations concernant les informations à fournir selon IAS 34 qui ne sont pas fournies dans les états financiers intermédiaires, mais ailleurs dans le rapport financier. Selon les modifications, de telles informations doivent être incorporées par renvoi à une autre partie du rapport financier intermédiaire qui est consultable par les utilisateurs des états financiers intermédiaires aux mêmes conditions que les états financiers intermédiaires et au même moment.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés.

5. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et à l'amortissement des immobilisations incorporelles a été présentée aux états consolidés du résultat et du résultat global intermédiaires résumés comme suit :

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	2 127	2 233	4 173	4 522
Frais généraux et administratifs	385	407	773	815
Total de la dotation aux amortissements	2 512	2 640	4 946	5 337

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

5. CHARGES PAR NATURE (suite)

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les autres charges (autres produits) et les charges financières par nature, se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Amortissements	2 512	2 640	4 946	5 337
Charges au titre des avantages du personnel	12 427	10 236	24 518	20 633
Coût des stocks	4 826	4 068	10 414	9 282
Autres charges	4 284	3 387	8 363	6 534
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des autres charges (autres produits) et des charges financières	24 049	20 331	48 241	41 786

6. PLACEMENTS

Les variations concernant les placements sont les suivantes :

	Période de six mois terminée le 31 décembre 2015	Exercice terminé le 30 juin 2015
	\$	\$
Investissements dans des sociétés ouvertes, au début de la période	424	300
Acquisitions de placements	-	135
Cessions de placements	(20)	(11)
Investissements dans des sociétés ouvertes, à la fin de la période	404	424

Le gain sur cession de placements totalisant 3 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2015 est inclus dans les frais généraux et administratifs (période six mois terminée le 31 décembre 2014 : néant).

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes par période :

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 257	1 041	3 206	1 558
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(69)	(116)	(86)	(243)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	(7)	14	(24)	(6)

La perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

8. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

	31 décembre 2015	30 juin 2015
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 25 millions de dollars (30 millions de dollars avant le 19 décembre 2014), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, taux effectif de 3,20 % au 31 décembre 2015, échéant en décembre 2017, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{(a) (b)}	7 628	7 448
Contrats de location-financement, à des taux d'intérêt entre 3,34 % et 29,02 %, échéant en août 2018	2 233	-
Tranche à court terme	(1 136)	-
	8 725	7 448

(a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 2,25 % (0,50 % et 2,00 % avant le 19 décembre 2014).

(b) Un montant non amorti de 135 \$ (152 \$ au 30 juin 2015) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 9). Au 31 décembre 2015, la Société satisfait les conditions de ses clauses restrictives.

Au 31 décembre 2015, le taux préférentiel était de 2,70 % (2,85 % au 30 juin 2015).

Au 31 décembre 2015, les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Emprunt	Location- financement	Total
	\$	\$	\$
Moins d'un an	-	1 136	1 136
Plus d'un an et moins de cinq ans	7 763	1 097	8 860
	7 763	2 233	9 996

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

8. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (suite)

Les paiements minimaux sont les suivants :

	Paiements minimaux au titre de la location		Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
	31 décembre 2015	30 juin 2015	31 décembre 2015	30 juin 2015
	\$	\$	\$	\$
Moins d'un an	1 246	-	1 136	-
Plus d'un an et moins de cinq ans	1 150	-	1 097	-
	2 396	-	2 233	-
Moins: charges futures d'intérêt	(163)	-	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	2 233	-	2 233	-

La dette à long terme et les contrats de location-financement, par devise et par échéance sont les suivants :

Au 31 décembre 2015	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans
	\$	\$	\$
CAN	7 763	-	7 763
Pesos Chilien (CLP)	2 233	1 136	1 097
	9 996	1 136	8 860

9. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et le découvert bancaire, déduction faite de l'encaisse.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	31 décembre 2015	30 juin 2015
	\$	\$
Dette à long terme et contrats de location-financement	9 861	7 448
Capital-actions	55 688	54 411
Réserve – Instruments de capitaux propres	1 550	1 458
Résultats non distribués	19 701	21 750
Encaisse	(642)	(396)
	86 158	84 671

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

9. GESTION DU CAPITAL (suite)

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 31 décembre 2015, tel que mentionné à la note 8, la Société est en conformité avec ses clauses restrictives. Au 30 juin 2015, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives.

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de trésorerie, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

10. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

Actions ordinaires	Période de six mois terminée le		Exercice terminé le	
	31 décembre 2015		30 juin 2015	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de la période	33 276 519	54 411	33 276 519	54 411
Actions émises dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise ^(a)	1 824 900	1 277	-	-
Solde à la fin de la période	35 101 419	55 688	33 276 519	54 411

^(a) Le 31 décembre 2015, la Société a émis un total de 1 824 900 actions ordinaires pour un montant total de 1 277 \$ au titre de la contrepartie relative à l'acquisition de Captagua Ingeniería S.A. (voir note 2).

Perte par action

La perte diluée par action ordinaire a été calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte diluée par action, car leur inclusion serait antidilutive.

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
Perte par action de base				
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(1 840) \$	(2 790) \$	(2 049) \$	(3 386) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 296 355	33 276 519	33 286 437	33 276 519
Perte par action de base	(0,05) \$	(0,08) \$	(0,06) \$	(0,10) \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. CAPITAL-ACTIONS (suite)

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
Perte diluée par action				
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(1 840) \$	(2 790) \$	(2 049) \$	(3 386) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 296 355	33 276 519	33 286 437	33 276 519
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	-	-	-	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	33 296 355	33 276 519	33 286 437	33 276 519
Perte diluée par action	(0,05) \$	(0,08) \$	(0,06) \$	(0,10) \$

Toutes les options sur actions en cours sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	31 décembre 2015 (6 mois)		31 décembre 2014 (6 mois)	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de la période	2 226 500	1,35	3 763 500	2,72
Attribuées au cours de la période	-	-	75 000	1,35
Annulées au cours de la période	(21 000)	4,00	(34 500)	3,82
En cours à la fin de la période	2 205 500	1,32	3 804 000	2,68
Exercibles à la fin de la période	1 591 000	1,28	2 716 000	2,86

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 31 décembre 2015 :

Prix d'exercice \$	En cours au 31 décembre 2015	Durée de vie moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exercibles au 31 décembre 2015	Prix d'exercice moyen pondéré \$
1,00 - 1,50	1 720 500	2,68	1,03	1 293 000	1,02
2,00 - 2,50	467 500	3,87	2,28	280 500	2,28
4,00	17 500	2,68	4,00	17 500	4,00
	2 205 500			1 591 000	

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Pour les périodes mentionnées ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	39	117	92	273

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,63 % en 2015 et à 26,75 % en 2014.

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Perte avant impôt sur le résultat	(2 345)	(3 577)	(2 252)	(4 324)
Taux d'imposition prévus par la loi	26,63%	26,75%	26,63%	26,75%
Impôt sur le résultat recouvrable selon les taux d'imposition prévus par la loi	(625)	(957)	(600)	(1 157)
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :				
Charges non déductibles et autres	46	(7)	78	7
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	10	31	24	74
Renversement non déductible d'une contrepartie conditionnelle	-	(40)	-	(40)
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	-	83	-	87
Ajustements liés à l'exercice précédent	(12)	103	(12)	90
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	-	-	-	1
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	76	-	307	-
Total de l'impôt sur le résultat recouvrable	(505)	(787)	(203)	(938)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

12. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	1 847	3 387	1 764	1 358
Stocks	(745)	540	(3 396)	1 284
Charges payées d'avance	47	(166)	134	198
Créditeurs et charges à payer	(948)	(1 701)	1 639	(776)
	201	2 060	141	2 064

13. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location simple échéant en 2019 à verser une somme de 133 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021 à verser des loyers minimaux de 1 870 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2016	341
2017	321
2018	407
2019	387
2020	348
Exercices ultérieurs	199

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf pour ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains et en pesos chiliens. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 31 décembre 2015, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 90 \$ (244 \$ au 30 juin 2015) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 294 \$ (250 \$ au 30 juin 2015). La Société disposait d'une trésorerie en pesos chiliens d'un montant de 398 906 857 (43 635 125 au 30 juin 2015) et avait des débiteurs en pesos chiliens d'un montant de 1 391 700 377 (244 153 954 au 30 juin 2015).

Au 31 décembre 2015, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante du résultat net et du résultat global pour la période de six mois d'environ 3 \$ (44 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015) et qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en pesos chiliens aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante du résultat net et du résultat global pour la période de six mois d'environ 130 \$ (20 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 31 décembre 2015, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représente approximativement 3 % des débiteurs (néant % au 30 juin 2015).

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	1 023	1 131	1 010	1 126
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	478	3	491	8
Sommes recouvrées	(4)	-	(4)	-
Solde à la fin de la période	1 497	1 134	1 497	1 134

Au 31 décembre 2015, 48 % (42 % au 30 juin 2015) des créances clients étaient classées comme étant des créances courantes et 8 % des créances avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2015).

Un client important représentait 11 % des créances clients au 31 décembre 2015 (un client important représentait 25 % de ces créances clients au 30 juin 2015).

Trois clients importants représentaient 43 % des produits tirés de contrats pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015 (deux clients importants représentaient 33 % de ces produits pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2014).

Deux clients importants représentait 43 % des produits tirés de contrats pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2015 (deux clients importants représentaient 29 % de ces produits pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2014).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 31 décembre 2015, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante du résultat net pour la période de six mois d'environ 57 \$ (56 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des placements est équivalente à leur coût initial.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement semblables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

Hierarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Base de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif ;
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Les placements sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 2, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de données autres que des prix cotés sur des marchés actifs.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la variation des contreparties conditionnelles :

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois)
Solde au début de la période	\$ -	\$ 148	\$ -	\$ 146
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	-	2	-	4
Renversement d'une contrepartie conditionnelle	-	(150)	-	(150)
Solde à la fin de la période	-	-	-	-

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour les périodes terminées le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 9, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Au 31 décembre 2015			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	16 935	16 935	-	-
Dette à long terme (capital seulement)	7 763	-	7 763	-
Contrats de location-financement	2 233	1 136	1 097	-
	26 931	18 071	8 860	-

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

15. INFORMATION SECTORIELLE

Les opérations de la Société sont divisées en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs opérationnels à partir des produits dans le cours de ses activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice (perte) d'opération.

Le 1^{er} juillet 2015, la Société a révisé sa présentation financière pour refléter les changements apportés à sa structure interne de présentation de l'information financière et la manière dont le principal décideur opérationnel évalue la performance des secteurs opérationnels, et a modifié l'indicateur du résultat de ses secteurs en remplaçant la marge brute par bénéfice (perte) d'opération. Ce changement n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés, autre que la présentation de l'information sectorielle.

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels isolables de la Société :

	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2014 (3 mois) (Reclassés)	31 décembre 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (6 mois) (Reclassés)
	\$	\$	\$	\$
Produits tirés de contrats				
Canada	20 204	16 170	43 996	36 675
International	1 500	584	1 993	787
	21 704	16 754	45 989	37 462
Bénéfice (perte) d'opération				
Canada	(186)	(1 480)	2 649	(297)
International	(957)	(1 121)	(2 686)	(2 177)
	(1 143)	(2 601)	(37)	(2 474)
Frais généraux et corporatifs de la Société ⁽¹⁾	1 088	863	1 995	1 578
Charges financières	114	113	220	272
Impôt sur le résultat recouvrable	(505)	(787)	(203)	(938)
	697	189	2 012	912
Perte nette	(1 840)	(2 790)	(2 049)	(3 386)

⁽¹⁾ Les frais généraux et corporatifs de la Société incluent les charges corporatives, celles liées à la rémunération fondée sur des actions et certains coûts non attribués.

Amortissements				
Canada	1 841	1 958	3 616	4 004
International	286	275	557	518
Immobilisations non attribuées et actifs communs	385	407	773	815
	2 512	2 640	4 946	5 337

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

15. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Au 31 décembre 2015	Au 30 juin 2015
Actifs identifiables	\$	\$
Canada	78 512	82 402
International	25 223	14 963
	103 735	97 365
Immobilisations corporelles		
Canada	32 979	35 999
International	7 786	3 706
	40 765	39 705